

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

Après un bref épisode hivernal, voici le printemps, synonyme de renouveau, d'espoir de retour à une vie normale. On peut l'envisager, au décours de ce nouveau confinement, grâce à la vaccination. Dès le 13 avril un centre vaccinal ouvrira à Mer, 2 jours par semaine, jusqu'en juin. Les modalités d'accès et d'inscription seront rapidement diffusées.

Nous serons alors peut-être en mesure de participer à la fête du 14 juillet à Villexanton, à la Sainte ANNE à Mulsans le dimanche 18 juillet. Ces grands moments de convivialité feront le plus grand bien à toutes et tous, toute génération confondue augurant d'un avenir plus serein avec le repas des Anciens, la reprise des activités du comité des fêtes. Cependant restons vigilants.

L'équipe municipale a continué à travailler, pas toujours dans les meilleures conditions, mais en respectant son planning pour l'enfouissement des réseaux à Bonpuits et à l'entrée du village, pour l'installation du City Park qui se profile, et en se projetant sur 2022 et 2023.

Nous restons à votre écoute et disponible pour vous aider comme nous l'avons fait pour aider nos anciens à se faire vacciner sans démarche ni contrainte.

Des jours meilleurs se profilent, n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions, nous saurons vous écouter pour le bien être de la vie communale.



Jean-Pierre ARNOUX et le Conseil Municipal

## <u>SECRÉTARIAT DE MAIRIE</u>

La Mairie de Mulsans vous accueille

Lundi, Mardi et jeudi de 8h 00 à 12h 30 et de 13h 00 à 16h 30

Pour rencontrer le maire ou un adjoint, prendre rendez-vous avec le secrétariat par téléphone au 02 54 87 34 73 ou par mail <u>mairie.mulsans@wanadoo.fr</u>



N'hésitez pas à consulter le site de la mairie qui a changé de design



<u>Référente scolaire C.C.B.V.L :</u> 06 77 16 48 50

> <u>Val D'eau:</u> 02 54 81 40 84

> <u>ASTREINTE</u> 06 88 84 05 30

<u>Les Portes de l'emploi</u> <u>à MER:</u>

Le lundi de 14 h à 17 h
Le mercredi de 9 h à 12 h
02 54 81 37 69

<u>MSAP:</u> 06 77 16 46 94 franceservices@beaucevaldeloire.fr

**Assistante sociale:** 02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers: 18 ou 112

<u>Gendarmerie</u>: 02 54 81 41 20 ou le

17

<u>SAMU</u>: 15

Conciliateur de Justice: 02 54 81 40 80

(prendre rendez-vous à la Mairie de



<u>Séance du 26 janvier 2021 : Le compte rendu détaillé est consultable sur le site www.mulsans.fr</u>

#### M City Park:

Le conseil municipal autorise le Maire à faire deux demandes de subvention pour financer l'installation du City Park dont le cumul s'élève à 56 325 € H.T.

- l'une au titre de la  $\underline{\mathbf{D}}$ otation d' $\underline{\mathbf{E}}$ quipement des  $\underline{\mathbf{T}}$ erritoires  $\underline{\mathbf{R}}$ uraux (en date du 28 janvier 2021)
- l'autre auprès de l'Etat par l'intermédiaire de l'<u>Ag</u>ence <u>N</u>ationale du Sport (prochainement).

#### Extension des locaux du centre d'intervention des sapeurs pompiers de la Chapelle St Martin:

Dans la mesure où le local restera « à vie » propriété de la Commune de La Chapelle St Martin, après concertation avec les communes concernées (Maves et Villexanton) le conseil propose une nouvelle répartition de la prise en charge des travaux à savoir augmentation de la part de la Chapelle St Martin à 25 000 € ce qui laisse à la charge de Mulsans la somme de 5 372,58€. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

#### **Example 2** Compte Epargne Temps:

L'instauration d'un Compte Epargne Temps est obligatoire dans les collectivités territoriales. Le C.E.T. permet aux agents de déposer sur ce dernier les congés qu'ils n'ont pas pu prendre dans l'année, ce qui évite qu'ils ne soient perdus

#### **20** Questions diverses

- ➤ Il a été demandé un nouveau devis pour l'achat de gros pots de fleurs destinés à décorer la commune.
- ➤ La commune assurera la prise de rendez-vous et le transport des personnes vulnérables de plus de 75 ans, volontaires pour la vaccination anti COVID
- ➤ Il sera réalisé une étude énergétique des locaux communaux par le Syndicat du Pays des Châteaux, afin d'envisager d'éventuels travaux de rénovation énergétique qui sont un des objectifs prioritaires du plan de relance gouvernemental, donc bien subventionnés.
- ➤ La réflexion sur la mise en commun de moyens humains et matériels, de façon ponctuelle, avec les communes de la Chapelle St Martin et Villexanton est approuvée. Une reunion avec les personnes concernées est prevue.

#### Séance du 23 mars 2021

#### **Subvention Association du Vieux Mulsans**

L'association nous aide encore pour l'entretien de notre patrimoine. Cette fois ci la réparation de la grille du souterrain de la crypte de l'église a été remboursée intégralement. Merci.

#### **80** Balayeuse

La commune, après avoir entendu les propositions de la C.C.B.V.L. pour le contrat de balayage mécanique a souhaité se retourner vers une autre solution et demandé aux communes de La Chapelle St Martin, Maves et Villexanton de s'associer à cette démarche.

La société SUEZ a été retenue et effectuera le balayage mécanique pour les 4 communes à un tarif plus avantageux. Notre commune a retenu le choix de 4 passages par an.

#### M Contrôle des bâtiments communaux

Les installations électriques et de gaz des différents bâtiments communaux doivent être contrôlées annuellement.

Le conseil municipal retient l'entreprise SOCOTEC pour la vérification des installations électriques, gaz mais également les jeux extérieurs.

#### Engagement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement:

Dans la mesure ou le budget n'est pas encore voté et que la commune doit honorer les factures d'investissement qui se présentent, il est décidé de modifier la délibération de décembre, pour nous permettre de payer la facture du parqueteur qui a réalisé les travaux dans la salle des fêtes.

# Approbation des comptes de gestions de la Commune, des logements sociaux, du lotissement et du CCAS

Les comptes de gestions sont approuvés à l'unanimité

# Approbation des comptes administratifs de la Commune, des logements sociaux, du lotissement et du CCAS

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité

#### **TRAVAUX**

#### UN AGENT POLYVALENT...

L'agent technique qui a été embauché le 1<sup>er</sup> janvier 2021, nous a permis de faire le point sur l'entretien des espaces verts de la commune mais également sur les petites réparations éventuelles des bâtiments communaux qu'il serait capable d'entreprendre.

Nous avons pu déjà constater que le bénéfice d'engager une personne très polyvalente, était un plus pour la commune.

Philippe, nous a permis de réduire la facture de la pose du parquet, en proposant d'enlever lui même l'ancien revêtement et de l'évacuer. Bénéfice 960 euros.



L'entretien et la réparation des outils, tondeuse, débroussailleuse qui nous a permis d'économiser 1 400 euros, la remise en état de la remorque qui en avait bien besoin et nous n'aurons plus à solliciter de sociétés extérieures pour bien d'autres travaux.

Le karcher haute pression que nous venons d'acheter, a été utilisé afin de nettoyer la cour



de la salle des fêtes et l'arrière cuisine, ainsi que les jardinières, bancs et les murs du cimetière qui ont eu le droit à un coup de jeune!

La liste est longue et les tâches nombreuses, Philippe attend les beaux jours pour maintenant

s'attaquer aux espaces verts et aux mauvaises herbes qui elles, ne sont pas restées confinées!!!

Sandrine COURTIN

# NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL POUR MULSANS!

En ce début d'année, nous avons sollicité la ville de Blois afin de savoir si des illuminations qui ne servaient plus, pouvaient être proposées aux communes comme la nôtre, dans le besoin.

Il faut bien dire que notre éclairage de Noël était à peine visible.



Avec cette année si particulière et un peu triste, le conseil municipal aurait voulu que la commune brille de ces lumières étincelantes pour réchauffer nos cœurs.



Mais rien n'est perdu, nous avons récupéré gracieusement une quinzaine de pièces lumineuses diverses et variées.

A nous d'exploiter au maximum ce trésor après un petit rafraîchissement et réparations d'ampoules et nous allons trouver comment les installer!

Nous voulions remercier la ville de Blois et son chef du service technique pour nous avoir offert ces guirlandes qui s'en nulle doute feront notre bonheur en décembre prochain. Alors on vous donne rendez-vous en fin d'année...

Sandrine COURTIN

## REFECTION PARQUET SALLE DES FETES



Le parquet de la salle des fêtes a du être remplacé car très dégradé et se décollant au moindre passage. N'étant pas réparable « Le Parqueteur Blaisois » à procédé à son remplacement et à sa vitrification afin de faciliter son entretien. Montant des travaux 9 868 € H.T. subventionné à 50% par l'opération « 1000 chan-

tiers pour nos artisans » du Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance économique du département.

## **VACCINATION ANTI COVID**

Dès la mise en place de la vaccination pour les plus de 75 ans, la mairie a contacté les personnes inscrites sur la liste des personnes vulnérables de notre commune, afin de leur prendre rendez-vous et d'assurer leur transport pour le centre de vaccination (si nécessaire). Ainsi une dizaine de personnes a pu bénéficier et accéder à ce service sans avoir à se soucier des démarches administratives.



Merci aux chauffeurs bénévoles qui ont assuré le transport.

## **ABRIBUS BONPUITS**



L'abribus de Bonpuits a été détruit, entièrement descellé de son socle, suite à un « probable » accrochage par un véhicule de gros gabarit. Le coupable ne s'est pas manifesté, la plainte déposée à la gendarmerie n'a pas permis de retrouver le responsable. L'abribus a pu être remis en place et en sécurité grâce à la collaboration de Philippe et Didier.

#### **DEPOT SAUVAGE DES DECHETS**

4 nouveaux dépôts sauvages de déchets de carton près des conteneurs ont été constatés. Les 4 contrevenants ont été avertis puisque leur nom était affiché sur les

cartons (un habitant de Maves)



Depuis le décret du 11/12/2020

il s'agit d'une contravention de 4ème classe passible d'une amende de 135€ et un arrêté a été pris afin de faire respecter la loi.

A compter de ce jour, tout dépôt sauvage fera l'objet d'une contravention.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC A BONPUITS**

L'enfouissement des réseaux électriques a été réalisé à Bonpuits à l'initiative du S.I.D.E.L.C. La commune en a profité pour enfouir le réseau d'éclairage public avec changement des lampes conventionnelles au profit de lampe à LED plus économiques et subventionnées à 40 %.

## **OPERATION CHEQUES CADEAUX RELANCE**

Afin d'aider la reprise économique des bars et restaurants particulièrement touchés par la crise COVID, la C.C.B.V.L. offre 600 chèques cadeaux de 20 euros (2 chèques de 10 €) à 600 personnes issues de toutes les communes de Beauce Val de Loire et tirées au sort sur les listes électorales de chaque commune.

La répartition proportionnelle au nombre d'habitant va permettre à 16 habitants de Mulsans de bénéficier de ces chèques cadeaux qui financeront tout ou partie de leur repas ou consommation des là réouverture.

## **REMERCIEMENTS**

La commune remercie la société GSM qui a pris en charge la réfection de la voirie à la sortie de la carrière, route de Bonpuits, améliorant ainsi la sécurité.

Coût: 18 000 €

La commune remercie Alexandre CABO qui a établi gratuitement le permis d'aménager du City Park transmis aux services de l'Etat pour instruction.

#### **ASSISTANTES MATERNELLES**

Actuellement, seules deux assistantes maternelles agréées sont disponibles sur notre commune.

Madame COUILLAUD Caroline, domicilié 36, Chemin des Meuniers 06.11.32.52.41

Madame Cassandre DUPUY, domiciliée 6 chemin du Sport 06 17 75 95 24.

Cependant d'autres assistantes maternelles sont disponibles dans les communes avoisinantes.

Contact : Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de la C.C.B.V.L. : 02.54.33.38.44 ou ram@beaucevaldeloire.fr



### **OFFRES D'EMPLOI**

Il s'agit d'offres d'emploi locales proposées par les Portes de l'Emploi et la Ville de Mer. Elles sont consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique

- Actualités
  - site amis = offres d'emploi

## **INFORMATIONS FINANCIERES**

Pour informations, voici quelques exemples du coût des dépenses de fonctionnement qui pèsent lourdement sur le budget.

- 1 passage de la balayeuse = 490 € T.T.C
- Contrôle annuel de sécurité électrique des bâtiments publics 1 650 € T.T.C
- Rétrocession à la C.C.B.V.L. pour compensation mutualisation des charges communes = 42 000 € par an.

La liste est longue et explique les difficultés à investir pour nos petites communes.

#### Le point sur les impôts :

- La base qui sert de calcul aux taxes sera augmentée de 2 pour mille en 2021
- Pour l'année 2020 = 150 foyers de Mulsans sur 190 sont exonérés ou bénéficient de la baisse de la TAXE D'HABITATION avec un gain moyen annuel de 389€. Cette perte est compensée par l'Etat au profit de la commune.

## LES SENIORS DE MULSANS



La quatrième brocante des Seniors de Mulsans aura lieu le 27 juin 2021 au parc, rue du cimetière sous réserve des autorisations sanitaires et préfectorales.

## **BUS NUMERIQUE**



Le bus numérique permet de faire découvrir les nouveaux moyens numériques ou d'améliorer vos compétences (tablette - smartphone - ordi) Le stage du 12 avril à Mulsans est complet mais de prochaines séances sont envisagées.

Inscrivez-vous dès maintenant à la Mairie

## **GESTES ECO-CITOYENS**

Le saviez-vous : les imprimés non sollicités qui encombrent notre boîte aux lettres représentent en moyenne 40 kilos de déchets par an et par foyer!

Si vous souhaitez ne plus recevoir de publicité, pensez à apposer un autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres (disponible gratuitement auprès des mairies de VAL-ECO et Agglopolys, ou sur demande auprès de VAL-ECO).

A savoir : les bulletins municipaux et autres informations des collectivités vous seront quand même distribués.





Astuces : comment faire pour continuer à recevoir les informations commerciales des magasins, sans recevoir de publicités ?

Consultez les pages internet de vos enseignes habituelles et inscrivez-vous pou recevoir par mail les offres commerciales. un site utile : <a href="http://www.promodeclic.fr/">http://www.promodeclic.fr/</a>

Rendez-vous dans votre magasin et consultez sur place les offres promotionnelles du moment.



## France Services Itinérant



France Services Itinérant, est toujours à votre disposition les quatrièmes mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 à la mairie.

Liberté
Égalité
Nous vous rappelons que France Services Itinérant est à votre dispoFraternité
sition pour vous aider dans vos démarches administratives auprès de divers organismes:

- \* La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- \* La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- \* La Mutuelle Sociale Agricole
- \* Le Pôle Emploi
- \* La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)
- \* La mission locale du Blaisois
- \* La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) pour les déclarations de revenu
- \* La Préfecture pour les cartes grises, permis de conduire.

Contact: Caroline SODOYER au 06 77 16 46 94 ou franceservices@beaucevaldeloire.fr

#### PROCHAINS PASSAGES A MULSANS

Dans le camping car ou à la mairie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

➤ 27 avril

**>** 25 mai

22 juin

**>** 27 juillet

**>** 24 août

28 septembre

# **Etat Civil:**

#### **Naissance:**

PRUDHON Arthur

23/03/2021

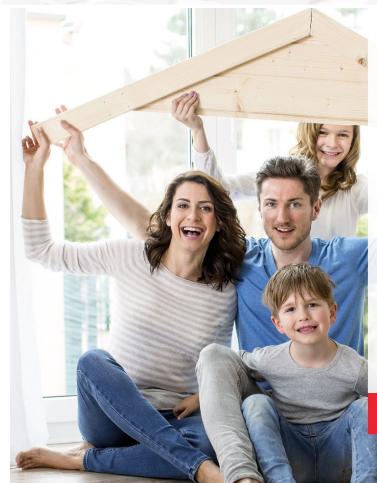




#### Décès:

LEROUX Bernadette

03/01/2021





Grand Chambord Beauce Val de Loire

La réponse à vos questions sur l'habitat

LOCATION - ACQUISITION - VENTE - CONSTRUCTION RÉHABILITATION - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- f Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire
- 🍙 www.maisondelhabitat.fr

Service d'information et d'accompagnement GRATUIT

**m** de téléphone : 02 54 78 10 12

Email: contact@maisondelhabitat.fr

## **PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

- 🐝 12 avril Bus numérique
- ◆ 28 avril France services itinérant
- ⋄ 7 mai Date limite pour inscription sur liste électorale
- ❖ 13 et 20 Elections Départementales et Régionales juin
- ⋄ 27 juin Brocante des anciens \*
- ◆ 18 juillet Fête de la Sainte Anne \*

\* Si les conditions sanitaires le permettent

# Diffusion du Bulletin Municipal

La demande de réception du bulletin municipal par internet en lieu et place de la diffusion « papier » a conquis vingt foyers. Il faut continuer dans ce sens, il n'est pas trop tard pour adhérer à cette démarche écolo-économique.

Une nouvelle étiquette est apparue sur certaines boites aux lettres, elle signale que conformément à la demande des intéressés, le bulletin mu-

SERVICES MUNICIPAUX

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Conseil municipal

Compte rendu du conseil municipal

Bulletins municipaux

Les commissions

Délégations

Vous êtes ici : Accueil > Services municipaux > Bulletins municipaux

Octobre à Décembre 2020

nicipal papier ne sera plus distribué.

Nous vous rappelons que tous les bulletins municipaux sont consultables sur le site internet de la commune <a href="https://www.mulsans.fr">https://www.mulsans.fr</a>

Inscription réception du Bulletin Municipal par internet

Coupon réponse à déposer ou envoyer à la mairie:

Mr	Mme		
Nom:		Prénom:	••
Adresse: .			
Mail:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	.@	